Tendances et défis de la pratique vétérinaire rurale

14 mars 2016

Dans un récent article, *La semaine vétérinaire* présente les enjeux associés à la pratique et aux installations vétérinaires en zones rurales. Il s'appuie sur les travaux du programme de recherche VeTerrA « Vétérinaires et territoires ruraux attractifs » piloté par VetAgroSup entre 2013 et 2015, réalisé dans différentes zones rurales du Massif Central et basé sur des enquêtes auprès de professionnels de terrain (vétérinaires, éleveurs).

L'article rappelle ainsi la tendance de fond à une certaine désaffection des vétérinaires pour la pratique rurale (15 % des structures vétérinaires rurales ont disparu en région Rhône-Alpes entre 1999 et 2010), qui fragilise le maillage sanitaire. Pour autant, la motivation pour « la rurale » existe toujours, pour de multiples raisons : vie à la campagne, relationnel avec les éleveurs, sentiment d'utilité sociale, etc. L'aspect intellectuellement stimulant du diagnostic est également cité, même si les contraintes économiques des propriétaires peuvent empêcher d'aller au bout des investigations. Autre tendance, l'exercice individuel tend à diminuer au profit d'associations permettant de partager les frais d'installation, de mutualiser le matériel coûteux et de se répartir les gardes. Les contraintes horaires sont un problème d'autant plus prégnant que les vétérinaires sont davantage soucieux de préserver leur vie de famille.

Certaines évolutions, comme la diminution des prophylaxies et la crainte d'érosion de la vente des médicaments, sont perçues comme des facteurs de risque pour la viabilité économique des cabinets ruraux. La concurrence de structures et services en lien avec l'élevage (centres d'insémination par exemple) est également citée. Au total, les constats formulés laissent craindre une poursuite de la déprise vétérinaire en zones rurales, une préoccupation croissante pour les pouvoirs publics (cf. trois rapports récents rendus en 2008, 2009 et 2010 [http://www.fsvf.fr/fs/Rapports/4ymff-CGAAER_Rapport_REPIQUET_Profession_vre_et_exercice_milieu_rural_mars_2010.pdf – ce lien n'est plus valide]).

Le rapport final du programme VeTerrA présente également les démarches adoptées dans certains pays comme la Finlande où a été promu un partenariat entre secteurs public et privé : certains vétérinaires sont salariés par les « municipalités » (structures régionales regroupant des communes) et peuvent, en parallèle, exercer une activité libérale . Grâce à ce principe, la Finlande a un maillage territorial vétérinaire satisfaisant y compris dans les zones extrêmes comme la Laponie.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Sources : Programme VeTerrA, *Le Point Vétérinaire*